Protection sociale et inclusion sociale. Rapport

2005/2097(INI) - 25/01/2006

La commission a adopté le rapport d'initiative rédigé par Edit BAUER (PPE-DE, SK) en réponse à la communication de la Commission sur la protection sociale et l'inclusion sociale. Les députés européens commencent par souligner que les objectifs de la stratégie de Lisbonne élaborée en 2000 (croissance économique à long terme, plein emploi, cohésion sociale, développement durable dans une société basée sur la connaissance) étaient loin d'être atteints: au moins 15 % de la population de l'UE vit exposée au risque de pauvreté en 2002 et le chômage reste élevé dans certains États membres. Ils soulignent que «l'emploi doit être considéré comme la protection la plus efficace contre la pauvreté».

Les députés européens mettent le doigt sur les catégories de personnes qui sont les plus exposées au risque de pauvreté et d'exclusion, notamment en raison des difficultés auxquelles elles sont confrontées pour accéder au marché du travail ou rester dans celui-ci: les personnes occupant des emplois précaires,les chômeurs, les familles monoparentales, les personnes âgées vivant seules, les femmes, les familles comptant plusieurs personnes dépendantes, ainsi que les minorités ethniques, les personnes malades ou handicapées, les sans-abri, les victimes de trafics et les victimes de la drogue ou de la dépendance alcoolique. Les États membres sont invités à soutenir l'intégration des «personnes défavorisées» afin d'empêcher et de combattre l'exclusion sociale ainsi qu'à promouvoir l'éducation, à encourager la création d'emplois, le droit à l'égalité d'accès aux soins de santé et à un logement décent et à garantir la viabilité des systèmes de protection sociale.

La commission est d'avis que la résolution des inégalités en matière d'éducation et de formation, ainsi que l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre - quel que soit l'âge, le genre et l'origine ethnique - sont des instruments essentiels pour lutter contre le chômage. Le chômage des jeunes doit faire l'objet d'un traitement particulier, comme une priorité autonome, au travers de mesures politiques spécifiques et d'actions de formation. Les États membres sont invités à développer l'accès à la formation tout au long de la vie, afin de faciliter le maintien des personnes âgées sur le marché du travail.

La pauvreté est également un problème persistant et une attention prioritaire, au niveau de l'UE et des États membres, devrait être accordée à la prévention et l'élimination de la transmission de la pauvreté entre les générations. La commission demande à la Commission de présenter un Livre vert sur la pauvreté des enfants et d'accélérer ses travaux en vue d'élaborer une «Charte des droits de l'enfant» axée sur la promotion des droits de l'enfant.

Le rapport souligne la nécessité d'accroître la participation des femmes au monde du travail, non seulement comme une protection nécessaire contre le risque de pauvreté, mais également comme un moyen de faire face aux tendances démographiques actuelles, c'est-à-dire maintenir un nombre suffisant de travailleurs par rapport à une population vieillissante. Les États membres et la Commission sont invités, lorsqu'ils appliquent la méthode ouverte de coordination à la protection sociale et à l'inclusion sociale, à accorder à l'avenir une attention accrue aux questions relatives à la conciliation du travail avec la vie familiale, et plus particulièrement à l'accès aux systèmes de garde des enfants, au revenu des familles et au taux d'activité des mères de famille. Plus généralement, les députés européens souhaitent que le Conseil européen adopte, lors de sa réunion du printemps de 2006, un cadre intégré dans les domaines de la protection sociale et de l'inclusion sociale ainsi qu'une liste unique d'objectifs communs dans les domaines de l'intégration sociale, des retraites, de la santé et des soins de longue durée.

Enfin, les députés européens apportent leur entier soutien au projet de la Commission d'organiser une Année européenne de l'égalité des chances pour tous en 2007, ainsi qu'une Année européenne de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.